Vol. IV | EDMONTON & MORINVILLE, Alberta, 7 Mars 1912 | No 1,

LE PROGRES [redacted]

Wilfrid Gariepy, President. | "JE ME SOUVIENS" | Omer St-Germain, Gerant

ET DE QUATRE!

Quatre ans de luttes pour l'idée française dans l'Ouest, tel est le bilan du "Progrès" au livre de l'histoire et c'est avec fierté que nous chantons cet anniversaire de notre naissance.

Lecteurs avec nous, admirez la vitalité et la force semblant veiller sur les destinées de notre journal.

Qui ne se rappelle pas l'époque de la fondation, alors que de partout, on criait: "Le Progrès est mort"?

Il fut triste ce lendemain de défaite, oh! combien! mais le courage, une idée noble demeurait au cœur des vaincus et, de l'heure où des prophètes salariés crièrent: "Le Progrès est mort", d'autres voix, faibles mais décidées à tout faisaient écho: "Vive Le Progrès".

"Vive le Progrès" que l'on nous laisse célébrer cette fête de quatrième anniversaire et unissez-vous à nous, abonnés fidèles, pour regarder un peu le passé, vraie source de fécondité, à notre journal.

Vous souvient-il de ce morceau de papier grand comme un rien, qui, toutes les semaines, frappait à votre foyer pour saluer la maisonnée d'un bonjour bien français? 60 abonnés se faisaient un devoir de le lire alors.

Puis, mois à mois, la liste des amis augmentait et aussi devenait plus grand le légitime désir de voir prospérer le deuxième organe de langue française à l'ouest des grands lacs.

Après deux ans, grâce à l'initiative de M. O. St-Germain, il prenait place, avec un format agrandi, parmi les vrais hebdomadaires canadiens.

Il y a deux mois le fondateur de 1909 unissait ses talents incontestés à ceux du propriétaire de 1911 pour fonder la "Progressive Printing Co Ltd.," et depuis, notre journal monte, devient puissant et sa voix claironne à plus de 2,000 abonnés les ambitions légitimes, les luttes pour l'idéal et les espoirs d'un élément anxieux de faire sa trouée au cœur d'un pays, gras de toutes les ressources de la nature prodigue.

Gariépy! St-Germain! vos noms apparaissent [illegible] nos colonnes et combien votre union est un gage de force et de succès. Ennemis politiques d'hier, vous avez oublié les petites rancunes de campagne électorale pour donner aux vôtres un journal franc et sans dol qui sera toujours là pour la revendication de leurs droits!

"Vive le Progrès" notre joie est celle de tous, lecteurs, annonceurs, abonnés, amis, pour qu'en ce jour les Canadiens-français d'Alberta imitent les propriétaires actuels du "Progrès" afin de perpétuer ici la devise de Mercier, dans laquelle est le salut de la race:

"CESSONS NOS LUTTES FRATRICIDES!
UNISSONS-NOUS

J.-A. NANTEL.

CHANT DE VICTOIRE

Laurier et la Victoire! tout le pays a frissonné, quand, il y a quelques jours, ce cri de résurrection rendait aux libéraux découragés une vigueur nouvelle.

Il y a deux ans, le premier ministre du Canada, dans sa toute puissance, entrait au poll à Arthabaska, pour enrégistrer son vote et faire triompher une politique juste et équitable. Au soir de ce jour, un voile de tristesse vint encercler les amis de la cause libérale et, au livre de leurs succès on fut obligé d'écrire: 'Battus!"

M. Gilbert, le nationaliste, avait triomphé de la toute puissance laurièriste et quinze ans avaient pu ébranler la forteresse de 1896, jusqu'alors solide comme roc.

On commença à prédire la chute de Laurier; tous les moyens furent bons pour tacher une vie, même exempte du soupçon, et enfin, le 21 septembre 1911, dans la salle enfumée et basse du marché Saint-Jacques de Québec, le grand Canadien sentit l'aiguillon de la défaite, de la chute, du malheur.

N'est-ce pas qu'il était triste de voir cet homme, le père du Canada, être terrassé par le mensonge, la basse envie et le fanatisme?

Cinq mois se passent; le parti conservateur, fier de sa puissance numérique et de ses succès inattendus autant que [illegible] croit pouvoir mener le pays à sa guise et voit déjà les sept années d'abondance au rêve de sa durée.

Comme Drummond-Arthabaska, un seul jour a suffi. South-Renfrew parle; le parti des compromis est frappé au front, et Ontario qui, il y a un instant battait Laurier par 70 comtés, élit son fidèle lieutenant, l'Hon Graham, par au-delà de 300 voix.

Quinze ans n'étaient pas trop pour terrasser le lion parlementaire mais combien belle est la revanche de Laurier quand, après cinq mois, il écrit le "MANE. THECEL. PHARES", du parti jouisseur et prouve au monde que, malgré la défaite, malgré les influences corruptrices le génie ne meurt pas et dans le glas du 21septembre un carillon tinte la victoire et annonce à tous que Laurier n'est pas mort et sera encore, avant de partir pour l'au-delà, le maitre des destinées canadiennes.

ALBER TIN.

IL FAUT SIGNER

La requête ci-dessous, circule actuellement dans toute la Confédération canadienne et pas un de nos compatriotes devrait se rendre coupable en ne la signant pas.

Nos frères du Keewatin ont droit, comme nous à des écoles séparées et si notre signature suffit pour leur donner justice allons-nous la refuser?

Non? tous prouvons au gouvernement actuel que la race française est une force et que s'il ose braver la voix d'une minorité qui veut sa part de liberté au ciel canadien, l'heure de sa chute sonnera, et plus vite que certains le croient.

Des listes sont en circulation à Morinville et chacun se fera un devoir de les remplir car quand la vie nationale d'un groupe, est en danger nul ne doit faiblir.

Ces requêtes seront envoyées au Sénat ainsi qu'à la Chambre des Communes à Ottawa.

A l'honorable Président des Communes et aux Honorables Ministres et députés à Ottawa.

L'humble requête des soussignés

Electeurs de la Province de.......................

expose respectueusement:—

Qu'une loi a été soumise au Parlement du Canada à l'effet d'annexer une partie des territoires du Nord-Ouest (Keewatin) à la province du Manitoba;

2. Que les Catholiques tout comme les Protestants ont droit, de par la loi qui régit ces territoires, à des écoles séparées confessionnelles, garantissant à la minorité catholique ou protestante des écoles de son choix, avec droit à sa part proportionnelle des subsides ou octrois législatifs, municipaux ou autres et à être taxée que pour le soutien de telles écoles catholiques ou protestantes suivant le cas;

3. Que dans la province du Manitoba, à laquelle une partie de ces territoires doit être annexée par la loi projetée, la minorité catholique depuis 1890 est injustement privée de ses droits à des écoles séparées, quoique ces droits aient été formellement reconnus par une décision du Conseil Privé, qui ordonnait de restituer aux Catholiques du Manitoba les droits scolaires dont ils ont été injustement spoliés.

4. Que dans ces circonstances il est désirable qu'il soit pourvu, dans la loi agrandissant les frontières du Manitoba, à ce que les droits scolaires des Catholiques soient sauvegardés.

C'est pourquoi vos requérants prient le Gouvernement Fédéral et le Parlement du Canada de garantir dans le projet de loi actuel, par des dispositions spéciales, les droits des Catholiques ou Protestants du Manitoba au maintien, soutien, établissement et direction d'écoles séparées confessionnelles, dans les territoires susdits, en conformité avec les croyances religieuses de la minorité catholique ou protestante, ainsi que le droit de telle minorité à sa part proportionnelle des subsides ou octrois législatifs, municipaux ou autres et à n'être taxée que pour le soutien de telles écoles catholiques ou protestantes, suivant le cas.

ET VOS REQUERANTS
NE CESSERONT DE PRIER

UN SAUT TERRIBLE

Saskatoon, 5. — Le dernier char d'un train du C.N.R., est sauté à bas d'un pont ici, à six heures hier soir. Tombant d'une hauteur de 50 pieds, il brisa la glace et s'enfonça dans la vase de la rivière Saskatchewan.

C'est miracle qu'il n'y ait pas encore de [illegible] le, mais plusieurs sur les 13 personnes blessées mourront de leurs blessures,

MANGE PAR LES LOUPS

Fort-William, Ont. 4. Une nouvelle courte de toute son horreur se lit dans les derniers journaux.

Un postillon a été dévoré par les loups à Sand Point au nord du Lac Nipigon; unparti de sauvetage trouva un morceau de menton une main, à côté des sacs de malle déchirés, dans le pays des chantiers et des camps de construction du C.N.R.

Depuis 15 jours c'est le deuxième employé civil qui meurt la proie de ces carnassiers.

Dans la région, aucun contracteur de chantier laisse sortir un de ses employés après soleil couché, les loups guettant par bandes de 60 à 70 aux abords des bois.

Il est triste de lire le récit d'un homme tombé en faisant son devoir et, le pauvre qui meurt à son poste dans la neige et le sang devrait avoir son monument aux côtés des empereurs et des rois.

TOUJOURS LA DYNAMITE

Huit corps brisés et pantelants, lancés 50 pieds en l'air tel est le coup terrible qu'une explosion de dynamite vient de faire au mille 43 sur la ligne du Grand Tronc Pacifique en Colombie Anglaise. L'accident est survenu vendredi dernier, alors qu'on travaillait à percer un rocher.

Les 8 victimes sont des suédois.

Les mots: civilisation, industrie et progrès ont leurs beautés, mais si on écrivait leur histoire avec le sang des pauvres victimes du travail journalier et manuel, oh! comme les pages de la science moderne seraient rouges.

EDMONTON

Nous avons reçu à notre bureau d'Edmonton, la visite de M. Joseph Grandmaison, vice-président de l'Association démocratique des Canadiens-français et Français du "Greater New-York". Le but de cette association est de favoriser l'avancement de tout ce qui est français et de grouper, sous un même drapeau, le grand nombre des Franco-Américains habitant New-York.

Il nous a dit qu'à la suite des articles intéressants parus dans le "Progrès" sur l'Alberta, le désir lui était venu de venir examiner par lui-même le pays et qu'après ce qu'il avait vu, son intention était maintenant de s'y fixer comme entrepreneur.

Il nous a promis une lettre renfermant les impressions qu'il aveait ressenties en examinant tous les avantages et les agréments d'Edmonton.

Il était accompagné de M. L. T. A. Trudeau, avocat de Montréal dont il avait fait connaissance en route, et qui, coïncidence étrange venait à Edmonton dans le même but et était, comme lui [illegible] notre contrée.

"UN JUGEMENT"

L'Honorable Juge Charbonneau vient de déclarer valide le mariage de deux catholiques présidé par un ministre protestant.

Nous avons des réserves à faire sur la teneure de cette décision. Toutefois, ce jugement aura le bon effet de calmer les passions de gens trompés par quelques journalistes mal avisés. A quoi bon crier à l'intolérance et à l'injustice? Pourquoi tant de défiance à l'égard des catholiques? Messieurs Laurier, Doherty et Bourassa ont déclaré que la loi de Québec est souveraine dans la Province, que la loi canonique n'est protégée que dans la mesure où la chambre le vote expressément Messieurs Gouin, Tellier & Bourassa ont protesté contre les soupçons attentatoires à l'esprit de justice de la Chambre de Québec. Tous sont disposés à rendre justice à nos compatriotes protestants. Nous serons les premiers à revendiquer l'égalité de liberté pour tous les cultes. C'est à ce prix que la Paix règnera dans le pays. Est-ce à dire pour cela que nous approuvons le jugement de l'Honorable [illegible] Charbonneau? Non. Monsieur le Juge Charbonneau ne s'est pas contenté d'exprimer une opinion sur la légalité d'un mariage catholique contracté devant un ministre protestant, mais il a même traité la question de mariages mixtes et de l'ingérence fédérale dans la législation matrimoniale. Il a exalté les avantages de la compétence légale et concurrente de tous les ministres des cultes.

Le code de Québec permet-il à tous les ministres indifféremment de marier les sujets de toutes les religions? M. Charbonneau, dit oui. Nous avions cru qu'il faudrait amender la loi pour croire à ce pouvoir.

L'Honorable Juge a même proposé une inscription engravée au frontispice de tous les temples. En un mot, il a philosophé autour du mariage. Il nous a livré un code matrimonial conforme à l'idéal des pontifes laïques.

Ce n'est pas un blâme ou une plainte que nous formulons, c'est un fait que nous constatons.

Jusqu'à présent, appuyés sur le code de Québec, nous pensions que la loi limitait le nombre des ministres compétents à célébrer un mariage catholique.

Nous y reviendrons dans un autre article.

LEGAL, Alta.,

Nos progressifs amis MM. Provost et Pilon viennent d'ouvrir un bureau d'immeubles avec l'intention de faire une spécialité dans la vente de fermes pour la culture, si belles et si nombreuses dans les environs.

Leur initiative est digne de tout éloge et le premier bureau d'immeuble de Légal est pour dire comme tout le monde, un signe des temps.

Nous souhaitons tous les succès à nos amis qui sont aussi les encanteurs licenciés de l'endroit.

M. et Mme L. Montpetit étaient en promenade à Morinville vendredi dernier.

RIVIERE-QUI-BARRE, Alta.,

M. H. Melançon est revenu de Rich Valley et est en visite ici depuis une semaine.

Notre cour à bois grossit chaque jour et prends peu à peu l'allure d'une manufacture; nul doute que les propriétaires sauront mettre à profit les nombreuses ressources de la région.

Madame Louis Boissonnault, épouse de notre populaire hôtelier est en visite à Edmonton chez ses parents et nombreux amis.

PLAMONDONVILLE, Alta

Samedi dernier nous avons eu la première assemblée pour le district d'école, lequel porte le nom de Plamondon.

Les contribuables ont choisis au poste de confiance de commissaires: MM. Jos. Plamondon, Albert Chevigny et Isidore Plamondon.

Nos amis sauront faire honneur à leur position et le district sera on ne peut mieux représenté.

M. Arthur Gailbault est reparti aujourd'hui pour St-Albert et s'en va enchanté de sa belle promenade.

MM. O. Hébert, G. Thibodeau M. Chevigny, tous de St-Albert étaient nos hôtes cette semaine Etant charmés de notre belle colonie ces Messieurs ont promis de revenir vivre avec nous et cela à brève échéance.

M. G. Green, inspecteur des terres était aussi au milieu de nous dernièrement.

La dernière neige à fait un bien incroyable à tous et les 4 pouces tombés se mesurent bien à l'épaisseur des écus qu'elle rapportera à chacun.

• A NOS LECTEURS

NE LISEZ PAS!

Le journal sera distribué, comme par le passé, à tous les abonnés actuels. Nous adressons le journal à plusieurs personnes qui ne sont pas encore sur la liste d'abonnés. Ces personnes seront considérées comme abonnés réguliers avant excepté notre journal si elles ne retournent pas les deux premiers numéros.

A compter du 1er avril 1912 tous les arrérages d'abonnement devront être payés et l'abonnement sera strictement payable d'avance et les nouveaux abonnements dateront du 1er de chaque mois.

Allons! un peu de générosité amis lecteurs moins que tout autre journal le "Progrès" vous a ennuyé pour demander ce qui lui est justement dû; aujourd'hui nous frappons à votre porte pour la première fois depuis 2 ans, et chacun devra se faire un devoir de payer son petit compte d'abonné.

Que chacun progresse avec son progrès et nous serons une force majeure dans la réalisation des ambitions de notre race au pays si riche des nouvelles provinces.

Tout comme Ontario

Le sénateur T. O. Davis, de Saskatchewan, désire savoir si oui ou non, sa province aura droit d'accès à la Baie d'Hudson, à travers le nouveau territoire Manitobain, comme l'a obtenu la province d'Ontario. Il a donné un avis d'interpellation au sénat à ce sujet et a l'intention de faire suivre sa question d'une motion.

Syndicat d'elevage de la race hippique Percheronne

Le Syndicat d'élevage de la race hippique percheronne, dont le siège social est à Mortagne (Orne), en France, et qui a pour but de faciliter les rapports entre les éleveurs et acheteurs de chevaux percherons, a l'intention d'envoyer à Edmonton un secrétaire chargé de faire connaître par une conférence les grands services rendus par ce syndicat et de voir si, avec le concours d'éleveurs et de propriétaires s'occupant de l'améliorations de la race chevaline, il serait possible de former une société où non seulement les acheteurs trouveraient tous renseignements utiles à l'élevage du cheval percheron, [illegible] leurs commandes ceux qui ne peuvent effectuer le voyage de France. Dans ce cas un délégué irait dans ce pays faire leurs achats sous le contrôle du syndicat.

Pour tous renseignemebts s'adresser au Syndicat d'élevage de la race percheronne, c.-o Agence consulaire de France, Box 619 Calgary.

Echos

Pas de commerce le dimanche

Vancouver 2 mars. Le maire Findlay de Vancouver a donné ordre à la police de faire cesser tout commerce le dimanche.

Le maire a surtout en vue d'arrêter tout débit de tabac, bonbons et autres menues marchandises. Seules les pharmacies seront exemptes de la nouvelle proclamation. Le règlement sera en force dès dimanche le 10 prochain.

Les douanes

Les recettes de la douane étaient pour février 1911 de $50 035.09.

Celles de février de cette année sont de $101,436.65 Comme on le voit, Edmonton progresse à pas de géant.

Massacres de pretres francais

Pékin, 2 mars. — Il règne le plus grand chaos dans la ville aujourd'hui. 1-6ème de la ville est en cendre. On rapporte que les rebelles ont massacré plusieurs missionnaires français. Les délégations étrangères sont dans une position précaire, on peut s'attendre à un massacre général des étrangers si les mille soldats venant de Tientsin sont quelque peu retardé. En face de la situation le nouveau président Yuan Shi Kai se déclare impuissant à rétablir l'ordre.

Le bill du Manitoba

Le bill concernant l'extension l'extension des frontières manitobaines, tel que présenté à la chambre par le premier ministre ne contient pas un mot relatif aux droits des minorités et aux écoles séparées du Keewatin. Il renferme neuf clauses, toutes habituelles en pareil cas l'annexion de territoire à une province; mais nulle clause n'a trait aux écoles séparées ni aux droits des minorités. La première établit le titre officiel du bill; la seconde, c'est la clause d'interprétation; la troisième définit les limites géographique du nouveau Manitoba, la quatrième définit les conditions fi[illegible] nouvelle[illegible] par le ministère au Manitoba; la cinquième fixe les compensations que le Manitoba recevra pour ses terres publiques; la sixième a trait aux terres et aux mines de la Couronne; la septième exempte les territoires appartenant à la compagnie de la Baie d'Hudson des dispositifs de cette loi, la huitième établit que le ministère pourra porter à six la représentation du Manitoba au Sénat, qui est actuellement de quatre, et la neuvième et dernière décrète que ce statut nouveau ne viendra en force que sur proclamation émise quand le Manitoba aura approuvé par sa législature, les conditions géographiques et financières consenties au Manitoba par le ministère fédéral. On ne trouve rien, dans le bill, qui fasse allusion, de loin comme de près, aux autres questions connexes à cette mesure, et à l'annexion du Keewatin au Manitoba.

Societe d'agriculture du district de St-Albert

Proposé par M. Alex Racine secondé par M. Joseph Gibeau:

1.—Que les membres de cette société ont appris avec douleur le décès de Madame Paul Auvé, épouse du Président de cette société;

2.— Que les Directeurs de la Société, se faisant les interprètes des membres de la dite société désirent présenter à M. le Président l'expression de leur sympathie dans le deuil cruel qui frappe, lui et sa famille.

Proposé par M. Geo. Hallé, secondé par Em. Rivet:

1.— Que copie de la présente résolution soit transmise à M. Paul Auvé, insérée dans les minutes et publié dans le journal le "Progrès".

J.-Ildaige TELLIER.
Sec.-Très.

UNE AUBAINE

Après le 1er mars la Cie Edmonton City Dairy écrira une nouvelle page dans l'histoire du beurre en payant aux fermiers pour leur crème 38 cents par livre de gras, et cela toutes dépenses d'expédition payées. Cette maison progressive donnera pour 60 jours, des canistres à ceux qui voudront essayer d'envoyer leur crème et voir les avantages uniques offerts par elle.

Une Chance

Un excellent quart de section seulement à 10 milles au sud Est du "Greater Edmonton," et 2 1-2 milles d'une école 80 acres peuvent être cassés sans aucun défrichement. $1,000 comptant achètent cette terre et la balance $1700.00 à termes faciles.

Pour plus amples information adressez-vous à J. D. Hamilton à La Banque Royale Morinville, Alta. 4 ins. 14-3

Vente judiciaire de fermes pres de Morinville

Conformément au jugement et au dernier ordre de vente, il sera vendu, avec l'approbation d'un juge de la Cour Suprême, par Robert Smith, encanteur, au No 63 McDougall, avenue Edmonton, à 2 heures P. M. le 11 mars 1912:

La moitié de la Section 1 — partie Ouest — Tp 56 Rg 26, Ouest du 4ème Mér. et la

Moitié de la section 4— partie Ouest—et le moitié de la section 5—partie Est— toutes deux du TP 56 Rg 25, Ouest du 4ème Mér. le terrain contient 160 acres plus ou moins.

La demi-section 5—partie Est —contient 320 acres dont 200 sont en culture. Bonne terre noire. Ce terrain est à peu près un mille de l'école et un mille du village de Morinville. Toute cette propriété est cloturée en broche et il y a dessus un bon approvisionnement [illegible]. Il y a une maison de 30 x 30, une cuisine de 16 x 20; une écurie de 50 x 30; une étable à bestiaux de 50 x 30 une porcherie de 20 x 30: un poulailler de 20 x 30: trois bonnes remises pour machines agricoles de 16 x 30 chaque toutes ces constructions sont en épinette avec fondation en tamarac.

La moitié de la Section 1— partie Ouest— Tp 56 Rg 26 contient 320 acres dont 100 sont en culture. Sol noir et argile, et non-boisé. Il y a une maison en bois de charpente d'à peu près 20 x 24 avec une cuisine attenante de 14 x 16; une grange de 20 x 28 et aussi une remise pour instruments aratoires en épinette, avec fondation en tamarac. Ce terrain est situé à un mille de l'école et à Cinq (5) milles de Morinville. Il y a un bon approvisionnement d'eau et toutle terrain est entouré de clôture en broche.

La demi-section 4 est d'un sol noir. Elle est entourée par une clôture en broche et contient 200 acres en culture. Il n'y a pas de bâtisses sur ce terrain. La propriété sera mise en vente à une petite réserve telle que fixée par un juge.

Cette propriété sera vendue et sujette à une hypothèque antérieure qui était, à venir jusqu'au premier décembre 1911, de $9072.09.

Les termes de vente devront être de 10 p. c. du prix d'achat comptant et payable aux solliciteurs du vendeur au temps de la vente, et la balance devra être payée en Cour dans l'espace des 60 jours subséquents. A tous les points de vue les termes et conditions seront les conditions gouvernant la Cour Suprême de l'Alberta.

De plus amples détails peuvent être obtenus de MM. Gariépy & Giroux, Cormack & Mackie et Short, Cross & Biggar, Solliciteurs, Edmonton.

Daté ce 7ème jour de février, '12

GARIEPY & GIROUX,
Solliciteurs pour le demandeur.
3 ins. 7-3

HEROS INCONNUS

LEBLANC, X. — Commis canadien-français au fort Norman sur la côte septentrionale de la baie Keith, Grand Lac des Ours. Son nom se trouve mêlé à un épisode qui montre, avec une foule d'autres, la brutalité des officiers des compagnies de traite dans les premiers temps de leur existence. Un M. MacKenzie, surnommé le Grand-Cou par les Canadiens, y accablait ses employés de travail, tout en ne leur donnant que quelques poissons et de l'eau pour nourriture. [illegible] jour qu'il les trouva fumant la pipe pour se reposer, il les apostropha sévèrement, leur reprochant leur paresse, au point qu'un nommé Desmarest ne put s'empêcher de lui répondre. Mais ce dernier en fut pour sa peine et pour un coup d'épée que l'Ecossais lui donna dans la cuisse; après quoi le bourgeois essuya tranquillement sur sa botte son arme ensanglantée et la remit dans le fourreau.

A la vue de cet acte de cruauté, François Beaulieu prit son fusil et coucha en joue son auteur, qui s'esquiva alors et alla se renfermer chez lui. Heureusement, M. Leblanc s'efforça de calmer l'effervescence des Canadiens et du métis; puis il leur fit au nom de leur commun maître des présents qui finirent par les désarmer. Ceci se passait au printemps de 1799, au fort de la Cie du N.-O.

LECLERC, FRANÇOIS. — Canadien qui fait partie de l'expedition envoyée par John-Jacob Astor de Saint-Louis à la Colombie 1810-12). Il était sous le commandement d'un M. Crooks quand, après avoir passé plusieurs jours sans manger, il rejoignit, exténué de fatigue et mourant d'inanition, M. Hunt, le chef de toute l'expédition qui voyageait du côté opposé du Missouri. Celui-ci venait de tuer le dernier cheval de sa caravane et en nourrissait ses gens après avoir lui-même subi une longue période de famine. Comme Leclerc et son supérieur immédiat étaient trop faibles pour suivre la bande de [illegible], ils dûrent être laissés en chemin avec deux peaux de castor pour toute provision. Quelques jours après (10 décembre 1811), le parti du commandant-en-chef ayant surpris une bande d'Indiens, lui prit cinq chevaux dont un fut immédiatement tué et mangé, pendant qu'une partie de sa chair était envoyée à Crooks et à Leclerc. Bien que, indépendamment de la longue course de Montréal à Saint-Louis, il eut déjà fait 3 mille cinq cents milles d'un voyage remarquable par toutes sortes d'aventures et de misères, Leclerc n'hésita pas à accompagner en qualité de guide Robert Stuart qui portait les dépêches d'Astoria, sur la Colombie à Astor qui se trouvait à New-York. Ce nouveau voyage fut entrepris le 29 juin 1812.

LECLERC, GILLES. — Chasseur canadien au service de la Cie de traite formée par J. J. Astor pour opérer sur la Colombie. Fut envoyé en 1813 au pays des Gens-des-Serpents pour y faire la chasse des animaux à fourrure et essayer de retrouver des guides de la compagnie qui s'y étaient perdus. En janvier 1814, pendant qu'il était occupé avec ses pièges, il fut un jour surpris par une bande de sauvages, qui l'assaillirent et le laissèrent pour mort après que deux de ses compagnons furent tombés sous leurs coups. S'étant péniblement traîné jusqu'à la hutte où était restée la femme d'un de ces derniers, l'interprète P. Dorion, il en fut pris en pitié, et parvint avec la plus grande peine à monter un de ses chevaux pour retourner au fort de [illegible]. En route, les quatre voyageurs —la femme de Dorion avait deux petits enfants—rencontrèrent un parti d'Indiens dont ils eurent à se cacher soigneusement. Mais la nuit suivante l'infortuné trappeur mourut de ses blessures.

Vente judiciaire d'une ferme pres de Morinville

re N.W. 1-4, 20-55-25- W. 4th

Conformément au jugement et au dernier ordre de vente, la terre ci-haut nommée sera vendue par Robert Smith, encanteur, au No 63 Avenue McDougall, Edmonton, Alberta, le 3 avril 1912, à 2 hrs de l'après-midi.

La terre est située à 3 1-2 m. de Morinville, où il y a un bureau de poste et une crêmerie et est distante de l'école de 1 1-4 mille. La terre a très belle apparence avec un beau morceau de 30 acres pour le foin et 40 acres de terre défrichée, propice à la culture. La balance du terrain est couverte de peuplier et de saule.

Le sol a une bonne épaisseur de terre noire; il y a aussi une bonne quantité d'eau dans le district. La bâtisse consiste en une vieille maison en bois, 16 par 18 pieds et un étage et demi de haut.

La vente sera gouvernée par un prix réservé qui a été fixé par le juge.

Les termes de vente devront être de 10 p. d. du prix d'achat comptant et payable aux solliciteurs du vendeur au temps de la vente et la balance devra être payée en Cour dans l'espace des 60 jours subséquenté. A tous les points de vue les termes et les conditions seront les conditions gouvernant la cour Suprême d'Albèrta.

De plus amples détails peuvent être obtenus de Emery, Newell, Ford, Bolton & Mount, solliciteurs, Edmonton.

ALEX TAYLOR,
2 f. 8.15.3. C, S, C,

CAUSENT BEAUCOUP D'ALARMES

La perte de l'appetit est un mauvais symptome

L'appétit n'est rien autre chose que le besoin naturel de nourriture. La perte de l'appétit ou les troubles d'estomac après le repas indique l'indigestion ou la dyspepsie. La trop grande nourriture est une habitude très dangreuses des personnes qui jouissent d'une bonne santé.

Ce n'est pas ce que vous mangez mais bien ce que vous digérez qui vous fait du bien. Quelques personnes très fortes et en pleine santé sont de très modérés mangeurs.

[illegible] cause plus de trouble qu'un estomac en désordre et bien des gens contractent des maladies tous les jours simplement parce qu'elles abusent de leur estomac.

Nous prions tous ceux qui dans Morinville souffrent de dérantements d'estomac, indigestion, dyspepsie, avec l'entente que nous rembourserons sans discussion l'argent, si après un essai assez constant de la médecine ils ne sont pas satisfaits du résultat. Nous les recommandons à nos clients tous les jours et nous n'avons encore rencontré personne qui n'en ait bénéficié. Sincèrement nous les croyons sans égal, aidant à la neutralisation des sucs gastrics, fortifient les organes digestifs, règlent les intestins et par là, favorisent la nutrition, et détruisent tous les mauvais symptômes.

[illegible] vous prions d'essayer une boite de 25 cents des tablettes de Rexall pour la dyspepsie; elles suffisent pour un traitement de 15 jours. A l'expiration du terme votre argent vous sera remboursé si vous n'êtes pas satisfaits. Il va dire que dans les cas chroniques le traitement demande beaucoup plus de temps. Pour de tels cas nous avons des paquets de deux grandeurs que vendons à 50 cents et $1.00.

Rappelez-vous bien que vous ne pouvez avoir les remèdes de Rexall qu'à notre magasin, le magasin de Rexall, la pharmacie Hamilton. Morinville, Alta.

LE PROGRES

Publié chaque jeudi par "The Progressive Printing Company Limited

BUREAUX A EDMONTON:

155 Avenue Jasper Est.

JULES LECERF, REPRESENTANT.

On devra adresser toutes communications à:

"LE PROGRES"

Morinville, Alberta.

La vie des abeilles

Le plus troublant mystere de la nature

Ceque nous savons de l'Abeille c'est qu'elle est perfectible, qu'elle évolue, qu'elle s'adapte très vite aux milieux les plus imprévus, applique de nouv s solutions à de nouveaux problèmes, change de mœurs avec le pays, le climat, et qu'entre les espèces inférieures qui ont porté la forme républicaine à son haut degré de perfection et les espèces anarchiques ou l'individu ne connait que sa propre loi, il y a dix espèces intermédiaires qui s'élèvent, par transitions faciles à suivre du désordre brutal de la vie primitive à l'ordre harmonieux de la vie civilisée. Cela, c'est l'homme même et ses tendances essentielles.

Mais, quel que soit le but de cette activité, cette activité se déploie, pendant tout le cours de sa vie, suivant un ordre, une méthode, et une précision, auprès desquels l'activité humaine paraît profondément aveugle chaotique et combien désunie.

Vers le mois de juin dans nos climats, une partie du peuple abeille, entrainant avec lui sa reine et emportant pour quelques jours sa provision de miel quitte la ruche où elle ne laisse que les mâles les jeunes abeil les chargées de surveiller le couvain et quelques milliers d ouvrières pour entretenir les locaux et veiller sur les magasins Elle n'y rentrera jamais même si elle ne trouve pas de toit, même si l'orage et la pluie trempent ses ailes meurtrissent ses antennes et dispersent les bataillons de lumière bourdonnante qu'elle forme avec ses compagnes.

L'ESSAIM COLONISATEUR

—L'essaim monte, rôde un instant dans le soleil, vibrant, ivre de liberté, paraissant déployer en ces courtes heures de repos toutes ses ressources de joie, d'insouciance et de poésie puis, comme une rafale d'or noir, tombe tout entier sur un arbre et y attend dans l'immobilité le retour des éclaireurs partis pour explorer l'espace. Que la cité choisie soit le creux d'un vieil arbre ou d'un mur, où la ruche artificielle de l'apiculteur, il est inventorié en quelques minutes, nettoyé de fond en comble, et sa situation géographique déterminée, ainsi que la topographie des environs Les ouvrières n'ont plus qu'à construire leurs cellules.

A partir du haut de la ruche, elles élèvent, en se suspendant à la voute par guirlandes géométriques, des murailles de cire verticales et parallèles trouées de milliers d'alvéoles où vont s'entasser le pollen, dont jamais elles ne mélangent les diverses espèces, puis en avril le miel de réserve qu'elles y scelleront, en Mai le miel frais pain de soleil liquide fait d'une farine de fleurs. Au centre les grandes cellules des mâles, les petites cellules, berceaux des ouvrières, les grandes cellules royales. Dans une ruche moyenne il y a 40,000 alvéoles à miel ; 10,000 pour les œufs, 15,000 pour les larves 40,000 pour les nymphes, autour de qui s'empresse tout un essaim vigilant de nourrices. Toutes sont hexagonales disposées en deux couches adossées. Réaumur cité par Maeterliuck, dans sa géniale "Vie des Abeilles", établir que l'Abeille et le géomètre s'accordent pour donner à la forme de la cellule, en rapport de la dimension, son maximum mathématique de résistance.

Les premiers rangs finis, la reine et ses licteurs s'en emparent. Et le grand rite de la ponte, qui ne cessera guère qu'avec la vie, commence. Entourée de ses licteurs qui la soutiennent l'encouragent, consolident l'œuf derrière elle, elle verse dans les berceaux enténébrés le trésor de ses flancs inépuisables. Pondant un œuf et jamais plus —à chaque cellule rencontrée, elle forcera les ouvrières à construire devant elle jusqu'à l'automne le nouveau berceau qu'elle réclame. De là la domination qu'elle exerce et le respect qui l'entoure, Elle est reine parce qu'elle est mère. Elle est l'idole de la ruche. A elle, le miel le plus limpide ; pour elle seule l'escorte des licteurs qui la nourrissent, qui la nettoient, l'attifent, lui débarrassent le chemin. Si l'apiculteur l'enlève à la ruche, le travail cesse instantanément, et dans la ruche et hors des murs on voit les Abeilles rôder à la recherche de l'idéal vivant qu'elles craignent d'avoir perdu. Si la disparition est définitive, la démoralisation, le dégoût du travail et de la vie surviennent l'anarchie s'installe dans la cité ; si elle se retrouve, des fanfares de joie l'accueillent, le travail reprend, l'ordre règne.

On pourra désormais saccager la ruche, en arracher des centaines de travailleuses. détruire les œufs et les larves, démolir les palais de cire : l'Abeille déploiera toutes ses réserves d'énergie pour rétablir l'ordre et relever les ruines.

CARTES PROFESSIONNELLES

Uncentre d'avenir

Nous avions leplaisir de saluer cette semaine à nos bureaux. M. Ferdinand Plamondon de Plamondonville en voyage d'affaires à Morinville.

Comme tous les courageux pionniers de l'Alberta-Nord notre compatriote est enchanté et enthousiasmé au plus haut point de la région dans laquelle il vit et son patriostisme voudrait voir se grouper à Plamonville un tronçon vigoureux de notre élément.

Cet endroit enchanteur qui baigne ses limites dans les flots majestueux du Lac Labiche n'attend que le bras du défricheur pour devenir un centre d'affaires important.

Déjà 25 familles canadiennes-françaises y ont planté leur tente et jouissent de la féconde prodigalité de cette terre si bonne.

L'an dernier, les récoltes d'avoine ont rapporté de 90 à 100 minots à l'acre et le premier qui essaya le blé d'automne, avec une semence de 2 minots récolta 40 minots. Le sol est meilleur que dans les terres basses pour les patates et 500 minots de l'acre sont chose commune chez nos amis du nord-est.

Les colons sont placés de loin en loin, sur leurs homesteads afin de donner le privilège aux nouveaux venus d'avoir de nombreux voisins, dès les premiers jours et ne pas trouver la vie de colon trop pénible.

M. Plamondon a visité le "Progrès", il est un vieil ami de notre cause et nous a assuré que la nouvelle de l'entrée de M. W. Gariépy dans la compagnie du journal a été reçue avec plaisir à Plamondonville. où notre digne président compte des [illegible]rateurs sin[illegible] et dévoués.

Puissent nos compatriotes en recherche d'un "home" aller dans ce coin idéal qui unit à la poésie des charmes de beaux paysages, un attrait particulier de vie familiale et toute française.

Passons une heure avec les Dames

LES POMMIERS SONT EN FLEURS

Ma chère, les pommiers sont fleuris ce matin ;
Notre balcon est tout remppli de leur arôme,
Mais, plus que leurs parfums, ta tiède haleine embaume,
Et nulle fleur ne vaut ta joue au pur satin.

Ma chère, vois l'azur de l'heure printannière ;
Pas un nuage encor ne ternit sa beauté,
Mais ton regard contient plus de limpidité,
Et le ciel lumineux n'a pas plus de lumière.

Ma chère, les oiseaux chanttent au bord des toits,
Sous la feuille qui tourne au souffle de la brise,
Mais, plus que leur accents, ta parole me grise
Suave est leur chanson, plus suave ta voix.

Ma chère, à l'horizon, vois ces nuages roses,
Aux contours gracieux, amenés par le vent,
Mais plus que du nuage au fond du firmament
Une grâce divine émane de tes poses.

Ma chère, le lilas au thyrse harmonieux
Egaye le jardin où circulent les sèves
Mais pour faire surgir et s'envoler les rêves
Le lilas le plus tendre est celui de tes yeux.

Ma chère, la verdure est comme une caresse,
Tant elle apparait fra'che au sortir de la nuit,
Mais, plus que la rosée ou de l'aurore luit,
Et plus que la verdure, est fraîche ta jeunesse.

HECTOR DEMERS,
De l'Ecole Littéraire de Montréal.

(Les Voix Champêtres).

POESIE EN PROSE

Mon garcon...

Tout est blanc, parfumé et chaud!

Dans un fouillis de dentelles, deux petites taches roses s'agitent fréquemment et l'on voit se soulever le châle brodé, comme le doux mouvement d'une caresse.

C'est mon fils, qui repose en son berceau mignon!

Ce matin un rayon de soleil indiscret est venu caresser son front, grand comme un cœur, et j'ai pu voir ses yeux, deux boules bleues comme un fond d'azur, regarder partout pour chercher le baiser de feu, de la maman heureuse!

Mon fils: Tout près de la fenêtre un oiseau printannier chantait l'hymne d'amour, confondant sa mélodie avec la respiration calme de ce cher petit!

Quelle douce sensation j'éprouve à pouvoir lui consacrer ces quelques lignes et combien je comprends pourquoi les papas et les mamans mangent de bécota leurs enfants gâtés.

Parfois il nous montre sa petite langue; on croirait voir une feuille de rose posée sur un beau lis blanc par un génie inconnu...

Et je contemple ce berceau et je suis fou de joie et je m'arrête. ami le[illegible]sations ne se décrivent pas...

Oui! oui! beau bébé, fais dodo! dodo! et si les anges viennent sourire à ton sommeil, salue en ton langage tes frérots du pays céleste.

ADOLPHE.

4 mars 1912.

Les etapes du mariage

La vie, la vraie vie, commence au jour du mariage,et désormais, d'année en année, d'étape en étape, on célèbre avec joie la date qui rappelle le jour du mariage.

Les cinq premières années. — On a dénommé "noces de coton le premier anniversaire du mariage. Pourquoi? Peut-être par ce que les mariés vivent encore dans la période où les gens "sont dans du coton": une suite tranquille et capitonnée de la lune de miel. Noces de "papier", de "cuir" et de "bois" se succèdent en quelques années et renforcent l'année initiale.

Voici d'ailleurs le tableau des principaux anniversaires du mariage avec leur dénomination particulière.

De 5 à 25 ans.— La laine, l'étain, la soie et la porcelaine précèdent dans la série les fameuses "noces d'argent".

De 30 à 60 ans. —Si les "noces de perles" et les "noces de rubis" ne sont pas très rares; les "noces d'or" le sont d'avantage et on n'enregistre pas tous les jours la fête récente célébrée dans le Périgord, où trois ménages de la même famille célébraient à la fois le cinquantenaire de leur mariage. Dans les départements, la solennité des noces d'or est une jolie fête à laquelle prennent part la famille, les autorités et une grande partie des habitants. Dans les communes, la mairie pavoise, l'église prend des airs de fête, les pompiers revêtent leur uniforme, et il y a grand bal sur la place!

Mais qu'est-ce encore que cela à côté des solennelles "noces de diamants", — après 60 ans de mariage!

Comment on célèbre les anniversaires...

On invite généralement la famille et amis. Service de l'église, petite fête et grand diner. La table est couverte de fleurs et les mariés se place comme au jour du mariage. Les parents offrent leur vieux et les cadeaux les amis se cotisent pour offrir un cadeau commun Un bal clôt souvent la cérémonie et ce ne sont pas toujours les mariés qui dansent avec le moins d'entrain!

Dans certaine province on a conservé les vieilles coutumes. A Rouen par exemple à l'occasion des noces d'or le marié devait porter sa femme sur son dos sur un parcours de 500 verges! A Cincinnati pour célébrer les noces d'étain d'un richissime propriétaire tous les invités offrirent des étains d'art et l'on mangea dans l'étain fondu et ciselé spécialement. Que serait-ce s'il s'agissait de noces d'argent ou de noces d'or. Que de vaisselle plate serait fondue en cette occasion.

PRINCIPAUX ANNIVERSAIRES

Noces d'un an ...Noces de coton
Noces de 2ans ..Noces de papier
" " 3 a.......Noces de cuir
" " 5 a.......Noces de bois
" "67 a. ...Noces de laine
" " 10 a. ...Noces d'étain
" " 12 a. ...Noces de soie
" " 15 a. ...Noces de porcelaine
" " 20 a....Noces de cristal
" " 25 a. ...Noces d'argent
" " 30 a. ...Noces de perles
" " 40 a. ...Noces de rubis
" " 50 ans ... ...Noces d'or
" " 60 a....Noces de diamant

POURQUOI NE PAS RIRE ?

—Brigadier Tournesol, quand un cheval est attaché au pied d'un mur et qu'il s'en sauve, de quel pied qu'il part?

Je ne sais pas, lieutenant.

Espèce d'abruti! Bien! il part du pied du mur.

Madame Y... est choquée de voir son neveu fumer la pipe

—C'est indécent, dit-elle.

—Indécent! réplique-t-il. Si l'on peut dire! Je ne fume jamais que des pipes "culottées"

Les tourneurs sur bois et sur métaux peuvent regarder les gens en face, mais non ceux qui tournent les talons.

Derrière un corbillard:

—Ce pauvre garçon, il ne laisse que des regrets!

—Et trois mille piastres de dettes.

Amour de gendre :

—Si ta mère est malade, il faut, sans hésiter, appeler deux docteurs, dit Paul, d'un air honnête.

—Mais pourquoi deux docteurs? lui demande Antoinette.

—Le premier pourrait la manquer.

Entre deux jeunes filles :

—Comment! tu vas épouser ce type avec des cheveux carottes?

Oh! dans deux [illegible]is ans, il n'en aura plus.

La vieille Alix, jadis si belle.
Se courbait sous le poids des (ans.
Et se croyait toujours nouvelle
Un jour, une glace fidèle
Lui fit voir ses traits allongés,
"Ah quelle horreur, s'écria-t-(elle ;
"Comme les miroirs sont chan(gés!".

—Moi, déclarait l'autre jour le baron Abraham, je suis venu à Paris avec de la paille dans mes abots.

—C'est vrai murmure un socialiste. Il a gardé les sabots et il a mis les autres sur la paille.

—Votre sœur est bien malade, n'est-ce pas?

—Oh oui! elle est tellement malade que ce n'est plus la peine d'aller chercher le médecin.

Le livre du monde présente à chaque page un titre de vertu mais on y voit que des titres le reste est en blanc.

M. Jos. Bourgeois, de St-Albert nous prie d'annoncer que venant d'acheter un magnifique automobile, il sera à la disposition du public désirant faire des excursions ou promenades dans cette moderne voiture.

Pour prix et autres informations écrire ou s'adresser à M. Jos. Bourgeois, St-Albert,

Un de nos amis nous raconte qu'étant allé acheter un cigare au Royal Cigar Store, Jasper East, il avait ri comme on peut avoir rarement l'occasion de le faire. Il y avait en ce moment vingt personnes dans le magasin, tout dégustant un de ces bons cigares comme on peut seulement en trouver dans ce magasin et en ce moment [illegible] semblait à un vrai champ de bataille. Pourquoi? Si vous voulez le savoir, allez goûter un de ces bons cigares et demandez Vous rirez de bon cœur...

N'oubliez pas l'adresse : 257 Jasper Est, Edmonton.

Congres du Parler Francais

A Quebec en Juin 1912

L'Alberta s'y prepare

TOUS LES CANADIENS DE LANGUE FRANÇAISE DE L'ALBERTA SONT INVITES A PRENDRE PART A UNE GRANDE ASSEMBLEE QUI SE TIENDRA A EDMONTON DIMANCHE LE 10 MARS PROCHAIN A 3 HEURES P. M. A L'ECOLE SEPAREE, TROISIEME RUE.

L'OBJET DE LA REUNION EST D'ORGANISER LA PARTICIPATION DE NOTRE ELEMENT DE L'ALBERTA AU CONGRES DU PARLER FRANÇAIS QUI AURA LIEU A QUEBEC EN JUIN.

TOUS LES GROUPES FRANÇAIS DE LA PROVINCE DEVRAIENT ETRE REPRESENTES A CETTE REUNION.

Les soeurs de charite a Paris

Dans un des plus pauvres faubourgs de Paris se trouve un vieil hôtel de caractère historique mais qui, sous l'action du temps, n'a rien de remarquable. Le visiteur qui vent voir l'asile que les sœurs de charité de l'ordre de St-Vincent de Paul ont établi en ce lieu ont à traverser, après avoir franchi la porte d'entrée, une immense cour entourée de hauts murs. Il pénètre alors dans une vaste salle ornée seulement d'un grand crucifix et de quelques images de saints. C'est dans cette salle à peine meublée de quelques chaises et chauffée par un modeste poêle que se tiennent, sous la surveillance d'une sœur les orphelins quand le mauvais temps ou la pluie ne permettent pas de les laisser jouer dans la cour.

Pendant une des sombres journées du mois de Février de cette année 1912, tandis qu'une vingtaine de pauvres enfants de quatre à dix ans jouent sous la surveillance d'une sœur, la mère Supérieure, une femme jeune encore et dont les traits expriment la bonté est assise dans un coin et examine les comptes de la maison à la lueur d'une pauvre lampe. La situation est bien précaire et le versement qu'elle a dû faire ce matin au propriétaire pour payer le solde du loyer dû a épuisé les ressources de la maison; et elle se demande comment elle pourra faire pour donner à manger, demain, à ses pauvres petits. Elle ne pense pas à elle ni à ses Sœurs, la pauvre et noble créature; habituées à vivre à raison de douze cents par jour, elles sauront encore se réduire et et la privation n'est-elle pas le lot auquel elles se sont vouées volontairement? Mais comment imposer de pareilles privations à tous ces enfants? —La caisse est vide et la sœur quêteuse, Sœur Catherine, est tombée malade. Sœur Victoire a été désignée pour la remplacer, mais elle est jeune, craintive et sans relations et peut-on espérer qu'elle rapportera quelque chose? Non, elle ne rapporte rien'

Mais ce n'est pas tout encore; Trois jours avant, la mère a été appelée chez une veuve du voisinage gravement malade, une porteuse de pain, sans autres ressources que son travail, qui se sentant mourir, a voulu lui confier ses enfants, un garçon et une fille, quatre et sept ans.

Ne les abandonnez pas, ma mère, a supplié la mourante ... et la supérieure a promis.

Après avoir reçu le dernier soupir de la malheureuse mère elle a pris les enfants par la main et les a amenés à l'asile. Mais que faire si personne ne vient à son secours? Deux bouches de plus à nourrir alors que dans la maison archi-pleine, le nécessaire fait défaut? Pour élever ces pauvres enfants et le conduire au delà de la première enfance il faudrait au moins trois cents francs ou une soixantaine de piastres et où les prendre?... Elle a écrit à deux grandes dames qu'elle connait comme riches et compatissantes aucune d'elles n'a répondu.

De quelque côté qu'elle envisage la situation, elle n'y voit pas d'issue. Et pourtant elle ne veut pas désespérer Elle et ses Sœurs ne peuvent que prier St-Joseph et elles le font, elles le font encore, et elles le font toujours.

Elle était encore à prier quand brusquement la porte s'ouvre et Sœur Victoire parait toute essoufflée mais la joie dans les yeux.

A la porte de la première maison où elle s'est présentée, a été si mal reçue par la dame qui allait sortir qu'elle a fondu en larmes et n'a que murmuré. Mais madame, ce n'est pas pour moi',

Et la dame, regrettant la dureté de son accueil, s'est excusée et lui a mis une pièce d'or dans la main.

Elle m'a porté bonheur, ditelle, et partout où je suis allée on m'a donné. J'ai reçu cinquante trois francs.

C'est du pain pour quelques jours, pense la Révérende Mère et tout haut, elle reprend: St-Joseph nous a entendues. Remercions-le et prions-le pour que demain, il vous favorise autant qu'aujourd'hui, ma chère enfant.

Elles vont s'agenouiller quand entre la tourière avec une carte et la Mère Supérieure lit: "Marquise de X..." La Marquise de X... est l'une des deux grandes dames à qui elle a écrit. Pleine d'émotion, elle vole à sa rencontre et l'invite à entrer. La visiteuse, belle et élégante personne, la figure jeune et aimable la suit en s'excusant de la déranger.

"Je ne vous ai pas répondu, ma Mère. lui dit-elle, parce que je voulais venir moi-même. Je ne puis vous donner toute la somme dont vous avez besoin, mais si d'autres font ce que je suis disposée à faire moi-même, vous l'aurez bientôt réunie Parlez-moi de vos pauvres protégés... Elle s'est assise et debout devant elle, la mère supérieure retrace la vie misérable de la porteuse de pain, le récit de sa mort et des supplications qu'en mourant elle lui a adressées pour ses pauvres enfants. La religieuse est éloquente dans sa simplicité et elle voit briller des larmes dans les yeux de la marquise.

Quand elle cesse de parler, celle-ci lui dit :

Je n'ai pas apporté d'argent mais je vais vous signer un chèque :

Elle prend un chèque de son carnet de visites et demand une plume pour le remplir. Et jugez de la joie de la Supérieure, quand elle voit la visiteuse écrire en toutes lettres le chiffre de trois cents francs. — "Trois cents francs". La Supérieure ne put retenir un cri de gratitude :

Ah! Je savais bien que St-Joseph nous viendrait en aide Merci, Madame. Nous demanderons au bon Dieu de vous donner une belle place dans son paradis. (Oui, en effet, pour 300 francs on doit bien pouvoir réserver une loge. au théâtre du bon Dieu).

Et après le départ de la dame la Supérieure ne put que tomber à genoux pour remercier Dieu et St-Joseph.

Et voilà ce qui se passe souvent dans les établissements des Soeurs de Charité.

J. TRECEL

Une greve monstre

On a fortement discuté aujourd'hui dans les cercles officiels l'établissement d'une zone neutre, à proximité de la frontière, partout où les intérêts des américains sont en danger. Un cordon de troupes américaines et mexicaines sera établi dans les alentours de Juarez, sur une distance de quatre à cinq milles et protégera cette ville contre les rebelles. On fera la même chose pour Augqa Prieta. La mise à exécution de ce projet éloignerait les maraudeurs. Le président Madero est en pourparlers avec le gouvernement des Etats-Unis à se sujet. Il craint de donner son consentement, parce que le peuple du Mexique n'est pas animé d'intentions amicales envers le gouvernement de la Grande-République.

Le règlement de la grève n'est pas encore une chose faite. Le gouvernement n'a pas été capable d'amener tous les propriétaires de mines à accepter la demande d'un minimum de salaire, mais le premier Asquith a déclaré ce soir que si ce principe n'était pas obtenu par voie d'entente, il le serait par d'autres moyens.

Huit cent mille mineurs ont abandonné le travail à l'heure actuelle et ne le reprendront pas avant qu'une entente satisfaisante ait été conclue. Les ouvriers sentent que le gouvernement est avec eux et que la victoire est déjà gagnée.

Le ministère avait le 1er mars une conférence avec la fédération des mineurs.

Le chancelier Lloyd George a rédigé un bill touchant l'oêtroi d'un minimum de salaire.

Quelques chemins de fer ont dû diminuer leur service de trains à cause de la grève.

Le Gouvernement a recommandé le principe d'un minimum de salaire pour tous les employés à des travaux souterrains, et si on ne l'obtient pas par une entente, le gouvernement fera en sorte de l'obtenir par un autre moyen. C'est la déclaration faite par le premier ministre aux membres de la Fédération Nationale de Mineurs. De l'avis de tous, c'est un véritable ultimatum aux propriétaires de mines.

Parlant encore sur ce sujet, M. Asquith déclara que le gouvernement était déterminé à ce que le minimum de salaire devienne une partie de l'organisation de l'industrie du charbon. "Nous n'aurioos pas fait notre devoir comme gardiens des intérêts généraux du pays si nous n'avions pas pris les mesures nécessaires pour en arriver à une entente raisonnable. Le gouvernement a compris que le pays était en face d'une guerre entre le capital et le travail, qui pouvait paralyser toutes les industries anglaises."

N'ayant de préjugé contre personne, dit-il, après avoir pris en considération les plaintes faites par les mineurs, nous en sommes venus à la conclusion que c'était le temps de donner aux employés de travaux souterrains un minimum de salaire raisonnable, Soixante pour cent des propriétaires de mines ont accédé aux propositions du gouvernement, et l'exécutif est d'opinion que les mineurs ne devraient pas retarder le règlement de la grève en s'attachant trop à des questions de détail".

Le premier ministre termina en faisant un appel chaleureux aux mineurs et leur demanda une latitude raisonnable pour la discussion de l'échelle du minimum de salaire. Il leur rappela que s'ils insistaient pour obtenir trop, ils assumeraient la responsabilité, d'une longue et terrible grève.

Des rumeurs d'élections provinciales circulent depuis quelques jours dans la Colombie Anglaise. On dit que l'appel au peuple aura lieu le 28 marr prochain.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

On sait le privilège conféré au beau sexe pendant les années bissextiles. Toute personne de la tribu des demoiselles est autorisée d'offrir son cœur et sa main à l'élu de son amour, si le chevalier n'a pas le toupet suffisant pour faire les premières démarches.

L'année 1912 est bisextile, et promet déjà des ravages effroyables dans les rangs des célibataires. Le télégraphe nous apprend qu'il n'y a pas dix jours un jeune homme a été "corrallé" par une bande d'amoureuses qui toutes voulaient le trainer de force à l'autel de l'hyménée. Contrairement à ce qui arrive généralement, les beaux yeux du héros n'avaient rien à faire avec ses transports affectueux. Son bel accoutrement seul a suffi à enflammer les cœurs des enchanteresses. Il est vrai que G. M. DESCHENES, avait transformé son apparence en le coiffant d'une paire de bottes étincelantes, le chaussant d'un chapeau, épatant et enveloppant son individu d'un costume de premier ministre.

Amis, vieux garçons, cette nouvelle doit nous rendre prudents. Pour moi, G. M. DESCHENES, n'aura pas ma pratique. Je reste garçon.

Nous recevons une correspondance de Joliette nous apprenant la mort de M. Stanilas Forget, père de notre estimé concitoyen M. Aug. Forget de Morinville actuellement en visite dans sa famille.

Le digne vieillard est décédé, le 28 février dernier, frappé de mort subite.

M. Forget se préparait à revenir à Morinville quand la mort de son père a retardé son retour.

A la famille affligée nous offrons nos condoléances.

M. J. N. Côté, depuis quelques années en charge du département des ferronneries et meubles chez M. E. H. Ward et si bien connu dans cette ligne a acheté cette ligne du commerce de M. Ward et commencera le 11 mars 1912.

Le nouveau propriétaire prie respectueusement le public de lui continuer le patronage donné dans le passé à son patron et assure toute la population qu'il fera tout en son pouvoir pour les bien servir, avant acheté un stock complet de nouveautés.

Demain soir vendredi le 8 courant aura lieu dans la salle de l'école Thibault, une assemblée pour choisir des délégués devant représenter Morinville à l'assemblée régionale qui sera tenue à Edmonton le 10 mars dimanche prochain.

Le but de l'assemblée est de choisir les représentants de l'Alberta au prochain congrès de la langue française le 22 juin prochain à Québec.

Faisons acte de patriotisme et allons en foule choisir nos représentants afin de faire honneur à Morinville, dimanche dans la Capitale.

Voici le temps de vous procurer vos graines pour jardins, champs et parterres, Hamilton le populaire pharmacien a le plus gros stock de grains ainsi que la plus belle variété aux prix les plus bas.

Spécial: Paquets pour 5c.

A une assemblée de l'Alliance Nationale tenue mardi le 5 courant, notre sympathique ami M. R. Trottier, comptable à la Banque Royale, a été élu par acclamation, vice-président de la société.

Nos sincères fécilitations.

MM. Roy et Colonjard de St-Albert, étaient de passage à Morinville, mercredi.

M. R. Julien, gérant de notre imprimerie était à Edmonton, samedi dans l'intérêt de notre journal.

Melle Priscille Renault est revenue cette semaine d'une promenade de plusieurs jours dans la Capitale.

Les RR. PP. O'Khuysen de Ste-Emerenve et Lizée, du Lac Ste-Anne étaient de passage à Morinville aujourd'hui et nous ont fait l'honneur d'une visite à nos bureaux.

Chaque train nous amène des pleins chars de colons qui s'acheminent vers le pays doré de Grouard.

Il n'y a pas à dire le mouvement qui pousse tant de courageux vers l'Irrésistible dernier Ouest sera pour tous ceux qui s'emparent de cette région, une source de richesse.

Après un voyage de plus d'un an, mon ami Philibert revint au pays natal.

Le serviteur l'attendait à la gare, vêtu d'une livrée de deuil et le salua d'un air morne. Et Philibert demanda :

—Auriez-vous de mauvaises nouvelles à m'apprendre, Joe?

—Oui, monsieur! répondit Joe, et il ajouta après une pause: la pie est morte.

—De quoi est-elle morte?

—Je crois qu'elle avait mangé trop de viande de cheval.

—Où donc avait-elle trouvé cette viande?

—Dans l'écurie, monsieur.

—Les chevaux sont donc morts aussi?

—Oui monsieur, lors de l'incendie.

—Quel incendie?

—Celui de la maison, monsieur.

—Quand donc cela s'est-il passé?

—La nuit même des funérailles de monsieur.

—Quelles funérailles?

—Celles de votre mère, monsieur.

—Et de quoi est-elle morte, ma pauvre mère

—De frayeur, monsieur, lorsqu'on lui a rapporté le cadavre de votre père.

—Mon père aussi, mais de quoi est-il mort, lui?

—Il s'est suicidé après sa banqueroute frauduleuse

....

L'histoire ne dit pas ce que répondit Philibert mais nous apprenons qu'il vint à Edmonton et ne put se consoler qu'en fumant cigares sur cigares, achetés à si bon marché au No 243 Jasper Ouest chez J. A. McNeil le si aimé tabaconiste d'Edmonton.

NAISSANCES :

Dame Henri Nobert, un garçon, Joseph, Sylvio, Henri, Roland.

Parrain et marraine: M, et Madame Jos Boisvert.

Dame A. Fortier, une tille, Marie Germaine; Parrain et marraine, M. et Mme P. Fortier, d'Edmonton.

Dame G. Fortin, un garçon ; Joseph, Wilfrid, Edouard, Georges ; Parrain et marraine: M. et Mad. Jos Blais.

Nos sincères félicitations à tous ces heureux parents.

UNE MAUVAISE HABITUDE

Une habitude qu'il importe de flétrir au nom des foyers qu'elle désole et de la religion qu'elle outrage au nom de la tempérance et de l'économie dont elle retarde le règne bienfaisant, c'est la déplorable coutume qui existe chez un grand nombre d'ouvriers, de se griser le samedi soir au retour de l'ouvrage et de commencer sous prétexte de se reposer des fatigues de la semaine, une fête avilissante qui se prolonge jusqu'au lundi suivant.

Quelle désolation dans les foyers où le chef est esclave de cette dégradante habitude!

Je n'en veux d'autre preuve que le pénible témoignage de cette mère de famille dont l'époux profane ainsi le dimanche par ses excès de boisson et en fait un jour de désordre et de débauche.

J'aimais au temps de ma jeunesse le retour du dimanche avec ses solennités religieuses à l'église paroissiale et ses réunions intimes au foyer paternel. J'aimais ce jour où l'âme arrachée aux occupations terrestres pouvait se fortifier dans la prière et les méditations pieuses, se retremper dans les eaux de la grâce et s'élever vers les hauteurs auxquelles aspire sa nature. C'était le jour du Seigneur, le jour où la famille se retrouve et s'édifie, un jour de calme et de bonheur.

Maintenant j'abhorre ce jour et j'en redoute l'arrivée car il est devenu pour mon foyer un jour de trouble, de scandale et de deuil, jour du dieu alcool à qui un malheureux père de famille offre l'hommage de son affection et lui sacrifie le bonheur de ses enfants.

Triste aveu qui nous montre les conséquences désastreuses de l'ivrognerie.

Oui, l'intempérance ravit la paix domestique. Que de larmes elle fait verser, que de ménages elle a brisés pour toujours! Elle vole le pain des enfants et sème sur ses pas la maladie et l'indigence. La science médicale a prononcé et l'expérience a attesté que l'alcool est un poison et que celui qui en abuse détruit sa santé et se suicide lentement mais infailliblement.

Fasse le ciel que l'ouvrier vienne à comprendre que l'alcool est un dieu menteur qui prétend fortifier l'homme et qui l'affaiblit, qui prétend réchauffer et qui refroidit, qui prétend réjouir et qui désespère; c'est un voleur qui vide la bourse du pauvre journalier, un bandit qui ruine le pays sous couleur de s'enrichir.

Mes amis, c'est alors que s'étendra de plus en plus le règne de la Tempérance et de l'épargne que la société regénérée par la sobriété de ses fils et leur esprit d'économie pourra marcher saine et vigoureuse vers ses hautes destinées.

LA VIOLETTE.

AUX FILLES A MARIER

N'épousez jamais un brasseur car il vous mettrait dans la "bière".

Le boulanger vous aurait vite mise dans le "pétrin".

Le tanneur vous "tannerait" sans pitié.

Surtout, méfiez-vous des tailleurs, leur métier les expose à "tourner capots".

Le menuisier vous "scierait" du matin au soir.

Le fabricant d'allumettes vous ferait voir que tout le monde "souffre" chez lui.

Le musicien vous nourrirait de "son".

Mais prenez un typographe, voilà l'homme de "caractère".

PIKAROVILLE, Alta.,

M. et Mme Michel Racine de Pickardville sont revenus cette semaine d'une belle promenade de deux mois dans l'Est du Canada. Ils sont enchantés de Canada. Ils sont enchantés de leur voyage qui fut magnifique sous tous les rapports.

C'EST LE TEMPS D'AGIR

Une des grandes erreurs que commettent ceux qui sont invités à devenir membres de la C. M.B.A. et par là assurer la protection de leurs familles, est de remettre la chose à plus tard. Ils ne sont pas près maintenant où ils croient pouvoir attendre un peu plus longtemps.

Telles sont les raisons données d'ordinaire. Tous les jours nous avons des exemples de la folie de remettre ainsi une affaire importante. Des familles sont laissées sans le sou pour lutter dans le monde non parce que le mari ou le père ne pouvait assurer sa vie, non parce qu'il n'aimait pas sa femme et ses enfants, mais simplement pour la raison qu'il était un de ces citoyens qui ont bien l'intention de faire ce qui qui est correct mais remettent jusqu'à ce qu'il soit trop tard le devoir de s'assurer. Voici un cas spécial qui est venu à notre connaissance. Une femme perdit son époux, qu'une mort subite enleva à son affection et à celle de six jeunes enfants; la famille se trouva ainsi privée de ses moyens ordinaires de subsistance. Quelle aubaine si elle avait eu une assurance à retirer.

Jeunes gens qui n'avez que vous a soutenir rappelez vous tous ce que vous devez à vos chers parents et ne retardez pas à faire partie de notre société [illegible] pas de remettre à votre vieille mère une faible part de ce qu'elle vous a donné dans votre enfance.

Il y a plus d'une raison pour ne pas remettre à demain votre assurance. Faites vos applications à M. H. Boissonnault, secrétaire-archiviste de la C M B.A; faites partie du nombre qui sera initié le 21 mars prochain; faites-vous examiner par le Dr-Amyot, médecin de la société et vous pourrez ainsi laisser quelques biens à vos familles quand elles auront le malheur de vous perdre.

Si vous voulez plus d'informations adressez-vous aux membres du cercle qui vous les donnerons avec plaisir.

C. M. B. A.
Branche 345, Morinville

Nouveau siege episcopal

Calgary, 4.— D'après une rumeur qui semble bien fondée, Calgary sera sur le point de former un nouveau siège épiscopal dans l'ouest. Les catholiques deviennent de plus en plus nombreux dans l'Alberta-Sud. La ville de Calgary compte actuellement trois paroisses catholiquer. On doit commencer prochainement la construction d'une vaste église dont le coût sera de plus de $200,000.

Drapeau Americain

Washington, 4. — Le département de la marine vient de lancer un ordre officiel pour le changement des étoiles sur le drapeau national et l'Union Jack employé par la marine, deux nouvelles étoiles devant être ajoutées.

Le changement qui aura lieu le 4 juillet prochain comporte l'arrangement suivant ; 8 étoiles seront placées, sur chaque drapeau par six rangs de huit. Chaque étoile correspondant verticalement avec celles des autres rangs.

Cette disposition a été recommandée par la commission de l'armée et de la marine et approuvée par le président Taft

New-York et les juifs

Une récente statistique concernant la composition de la population de New-York révèle une situation dont bien peu se faisaient une idée.

La population de New-York était en avril 1910, de 4,766,-000; elle se repartit comme suit au point de vue religieux:

Catholiques, 1,666,000, protestaoos; 1,800,00; Juifs 1,265,000

New-York est désormais la vraie capitale des Juifs : dans aucune autre ville du monde ils ne sont en aussi grand nombre.

L'accroissement de la population juive à New-York a été phénoménal en ces dernières années. Ils n'étaient en 1892, que 598,000

BOIS A VENDRE

M. J. A. Bruyère de Légal annonce à ses amis et à tous ceux qui auraient besoin de bois de construction de lui envoyer leur ordre car il est à faire scier 75 mille pieds de bois de sciage, il aura en plus l'avantage de faire planer son bois car M. Jos Boisvert qui a son contract a un excellent planeur tout neuf. Avis aux intéressés. Pour toutes communi- adressez-vous à

[illegible] Bruyère, Légal
Sec 8-57-37.

SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées et marquées sur l'envelope: "Soumissions" et adressées au soussigné seront reçues jusqu'au 15 mars prochain pour la construction d'un Hotel à St-Albert, Alta.. Les plans et les spécifications peuvent être vus au bureau du sous-signé jusqu'au 4 mars 1912 et après cette date chez M. A. Harnois, à St-Albert, Alta..

La plus basse ou n'importe quelle soumission ne sera pas nécessairement acceptée.

OMER ST-GERMAIN.
Morinville.